



## PROCÉDURE DE RÉINSCRIPTION

Documents nécessaires :

1. Demande de réinscription (modèle sur le site FILS - <https://fils.upb.ro/fr/administratif/>)
2. Reçu prouvant le paiement des frais de réinscription (selon les frais approuvés par l'université)

Documents nécessaires pour la réinscription :

- Diplôme de baccalauréat/licence - en original
- Relevé de notes/supplément au diplôme - en original
- Copie de l'acte de naissance
- Certificat médical

**Date limite de dépôt au secrétariat FILS : du 9 au 16 septembre** de l'année universitaire

La réinscription est approuvée par le recteur de l'université sur proposition du doyen de la faculté. Le Bureau Exécutif de la Faculté enregistre dans un procès-verbal, après analyse de la situation scolaire au moment de l'exmatriculation, l'année au cours de laquelle l'étudiant se réinscrira, la forme de financement, les matières pouvant être équivalées et celles devant être reprises en régime de différence, leur validation constituant des tâches supplémentaires qui seront payées par des frais par matière (selon les frais approuvés par l'université).